

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 23 NOVEMBRE 2015

Le conseil municipal a été convoqué le 18 novembre 2015, en séance ordinaire, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. approbation du procès-verbal de la dernière séance
2. désignation d'un secrétaire de séance
3. aménagement du centre bourg : validation du projet (2^{ème} tranche)
4. prescription de la révision du plan local d'urbanisme : définition des objectifs (complément)
5. transaction foncière : avis du conseil municipal
6. budget 2015 : vote de la DM 2
7. schéma départemental de coopération intercommunale : avis du conseil
8. transfert de la bibliothèque : avis du conseil municipal
9. travaux d'extension du réseau d'éclairage public : amortissement de la subvention
10. travaux d'éclairage au terrain de sport : avis du conseil
11. ACMSH : modification des tarifs
12. subvention à la coopérative scolaire : avis du conseil
13. informations et questions diverses.

Etaient présents :

Christine ROBILLARD, Nicolas MENNETRIER, Patricia HONNET, Jean-Philippe HASS, Marie-Laure HRVOJ, Jacky CADOT, Philippe DAMASE, Robert MOCQUARD, Liliane VOYARD, Yannick LAURENT, Valérie PELLERIN, Ninetta NUNINGER, Clément CONTINANT, Vincent BLANCHOT, Marion HORNBECK, Robert BESANÇON, Denis PHILIPPE, Véronique STOLTZ, Véronique DUCHAMP, Stéphane GAUCHER, Laurence FOURNIER

Absente excusée :

Nancy MOLIERES donne pouvoir à Robert BESANÇON

Après avoir approuvé à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 24 septembre et désigné Monsieur Denis PHILIPPE, secrétaire de séance, le conseil municipal passe à l'ordre du jour.

Sur proposition du maire, l'assemblée :

- émet un avis favorable à l'avant-projet de la deuxième phase de l'aménagement du centre bourg qui comprend deux tranches :
 - tranche ferme : de la place de l'église jusqu'au parking de la poste – espace maison pour tous – rond-point
 - tranche conditionnelle de la place de l'église à la ligne de chemin de fer (RD 15) sachant que le début des travaux est envisageable pour l'été 2016 et qu'une réunion est prévue courant janvier pour présenter le projet aux commerçants.
- Accepte de compléter à la demande du CDHU les modalités de consultation du public (une réunion publique) et les objectifs à poursuivre pour mener à bien la révision du PLU et qui se résument ainsi :
 - Organiser le développement urbain dans une logique de maîtrise de la consommation d'espaces et en cohérence avec les objectifs du SCOT
 - Elaborer un projet communal en cohérence avec la capacité des équipements et le cas échéant anticiper de nouveaux besoins
 - Continuer le développement économique communal
 - Assurer la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers locaux en cohérence avec les objectifs de préservation de la biodiversité et de protection des continuités écologiques
 - Intégrer les risques et contraintes susceptibles d'affecter le territoire communal, notamment d'inondation et d'inondation par remontée de nappes

- Accepte la transaction avec le propriétaire de la parcelle ZE 378 qui souhaite acquérir la parcelle communale jouxtant la sienne au prix de 4 500 € ht
- Approuve la DM n°2 à apporter au BP qui se résume par des virements de crédits de compte à compte sans remettre en cause l'équilibre (42 000 € pour la section de fonctionnement et 25 000 € pour la section d'investissement)
- Emet un avis défavorable :
 - au projet de fusion de la communauté de communes Seine Melda Coteaux avec le Grand Troyes comme présenté par Mme la Préfète dans le schéma départemental de coopération intercommunale
 - à la suppression du syndicat de transport scolaire de la Chapelle Saint Luc
 - à la fusion des RPI Macey - Montueux – Grange l'Evêque et Villacerf – Mergey – Saint Benoit sur Seine
 - à la suppression du syndicat intercommunal de Grange l'Evêque
- Emet un avis favorable :
 - à la suppression du syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de Saint-Lyé-Payns
 - à la suppression du syndicat d'assainissement Barberey- Saint-Lyé
 - à la suppression du syndicat intercommunal d'aménagement de la vallée de la Seine entre Barberey et Saint Lyé
- Retient la proposition des commissions culture et patrimoine de transférer la bibliothèque dans la maison communale située aux 3 rue Henri Rodin pour des raisons de mise en accessibilité
- Accepte l'amortissement d'une subvention évaluée à 16 400 € à verser au SDEA pour des travaux d'éclairage public sur le parking de la poste et ce, à titre de régularisation.
- Accepte les travaux d'éclairage à réaliser sur le terrain de sport pour permettre des entraînements de nuit, dont la charge communale est fixée à 3 120 €.
- Vote les tarifs de l'ACMSH à appliquer au 1^{er} janvier 2016 suite à la suppression des bons vacances par la CAF
- Verse une subvention de 853 € à la coopérative scolaire de l'école primaire correspondant à l'achat de bulbes de fleurs qu'elle a achetées dans le cadre d'un atelier pédagogique et qui lui permet de récupérer une aide financière pour l'école du cirque

Informations et questions diverses

Christine Robillard

- informe le conseil municipal qu'elle réunit prochainement la commission de finances pour continuer à travailler sur les modalités d'attribution des subventions aux associations.
- invite les différentes commissions à s'organiser pour préparer le BP 2016.

Nicolas MENNETRIER fait un point des travaux de réfection de la façade de la fleuriste, qui sont en passe d'être terminés et précise que la grange est démolie.

Patricia HONNET

- précise que la procédure de révision du P.L.U est commencée.
- reçoit prochainement les futurs acquéreurs des terrains de la ZA de l'Arcade pour définir la surface à vendre.

Marie-Laure HRVOJ

- fait le point d'un RDV avec le Maire de Barberey pour l'aménagement de la liaison piétonne entre Barberey et Saint-Lyé. Celui-ci n'y est pas opposé. Il reste à définir les modalités techniques.
- fait part que suite à un RDV avec le service local d'aménagement, l'idée d'aménager un plateau à Grange l'Evêque après le cimetière pour faire ralentir la circulation n'est pas judicieuse. La solution serait d'avancer le panneau d'agglomération pour faire un haricot. Elle va réunir la commission de voiries pour en discuter.

Jacky Cadot invite le conseil au Marché de Noël, et demande la participation des élus à la distribution du colis des anciens.

Véronique Stoltz

- s'inquiète de l'état d'avancement de la déchetterie. Mr. le Maire lui répond que les fouilles sont prévues entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2016.
- relance l'idée d'organiser l'opération « voisins vigilants ».

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h15.

Le Maire,

Marcel SPILMANN